



Commission scolaire English-Montréal

English Montreal School Board

RÈGLEMENT N° 1 (2020)

RÈGLEMENT FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES RÉUNIONS ORDINAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE / DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

- Article 1** En conformité avec l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, un minimum de quatre (4) réunions ordinaires de la commission scolaire / du centre de services scolaire seront tenues annuellement.
- Article 2** Les réunions auront lieu au centre administratif de la Commission scolaire / du Centre de services scolaire English-Montréal, situé au 6000, avenue Fielding, à Montréal. Elles débuteront à 18 h 00 et se termineront au plus tard à 22 h 00.
- Article 3** Les dates des réunions ordinaires de la commission scolaire / du centre de services scolaire pour l'année scolaire 2020-2021 seront les suivantes :

16 septembre 2020

11 novembre 2020

16 décembre 2020

24 février 2021

5 mai 2021

29 juin 2021

(s) *Marlene Jennings*

Marlene Jennings
Administratrice de la tutelle

(s) *Nathalie Lauzière*

M^e Nathalie Lauzière
Secrétaire générale